

STRATÉGIE BAS CARBONE ET IMPACT SUR LE PATRIMOINE EXISTANT

/École de la /Maîtrise d'/Ouvrage /Sociale

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Repenser sa stratégie patrimoniale autour des enjeux bas carbone

Face à l'urgence climatique, les organismes Hlm se sont saisis de cette problématique. Les évolutions réglementaires visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre en neuf et sur le patrimoine existant (RE2020, Loi Enr, SNBC) et ce de manière de plus en plus exigeante. Compte tenu de ces nouvelles exigences sociétales, les organismes doivent revoir leur stratégie patrimoniale.

PUBLIC

Directeur et Responsable de patrimoine

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- > comment prendre, dans le cadre de la stratégie patrimoniale, le processus de décarbonation du patrimoine en compte ?
- > comment passer d'une vision purement énergétique et thermique à une vision patrimoniale ?
- > comment décliner ces nouveaux objectifs dans sa stratégie patrimoniale, réhabilitation et PSP ?

PÉDAGOGIE

Alternances d'exposés technico-pratiques et de cas réels et concrets. Échanges à partir des questions des participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Nathalie DUTHEIL ou Pierre FERRARIS ou Elyse LEMAY, Consultants-formateurs experts en maîtrise d'ouvrage et gestion du patrimoine.

DATES DES SESSIONS INTER

le 13 mars 2026 - Distanciel Le 17 septembre 2026 - Distanciel

PRIX NET: 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS: intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU



AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

Le contexte et les enjeux bas carbone

- rappel sur le contexte climatique et les enjeux
- de l'Accord de Paris au Pacte Vert Européen
- de la loi Energie et Climat à la loi Enr, la SNBC
- l'impact "bâtimentaire" dans le réchauffement climatique

La priorité à la sobriété énergétique, à la décarbonation de l'énergie pour le patrimoine existant et à la diminution de l'impact carbone des constructions

- la mise en œuvre de la SNBC
- la RE2020 dans le neuf
- la décarbonation de l'énergie, un changement de paradigme pour le patrimoine existant

Comment traiter le parc existant ?

- la vision du secteur du logement, état des lieux
- comment se situe votre parc
- le nouveau DPE
- l'impact de la SNBC sur les OLS, une nouvelle vision patrimoniale, de nouveaux enjeux
- la problématique du parc existant et son rapport avec les Ges
- une nouvelle vision du PSP

Une nouvelle approche des réhabilitations en s'inspirant de la RE2020

- sobriété énergétique, le changement de vecteur énergétique
- décarbonation des matériaux, économie d'eau, renaturation
- garantir la fraîcheur en cas de forte chaleur



APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.